

ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts enregistrés à Niamey, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

Dénomination sociale: SAHEL SOLAR POWER

Forme Juridique : SARL

Objet : La société a pour objet:

Autres services personnels n.c.a - S960004 (- Les énergies renouvelables; La construction, l'équipement et la maintenance des centrales solaires; La formation, la distribution, la commercialisation, l'installation, l'équipement, la maintenance de tous matériels solaires; Le conseil et l'assistance dans le domaine des énergies renouvelables ; Les prestations de service; Import-Export de tous produits Et généralement, toutes opérations commerciales, civiles, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social pour en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement et a tous objets similaires, connexes ou complémentaires)

Siege social : siège social à Niamey ; Quartier Koira Kano, 96 69 88 33.
(République du Niger),

Capital social : 1 000 000 FCFA

Gérée par : IBRAHIM ALASSANE Abdoulaye

Durée : 99 ans à compter du 17/10/2024

Dépôt au Greffe Immatriculation: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro

NE-NIM-01-2024-B12-00425 en date du 17/10/2024.

